

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 10
Lundi 10 août 2020

Matière

1- Affaire en cours

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- Affaire en cours

Un membre de notre Fédération est présentement sous le coup de trois accusations dont harcèlement et intimidation.

On pourra se renseigner davantage en prenant connaissance de l'article ci-dessous, repris d'un journal local.

<https://vingt55.ca/harcelement-a-lendroit-du-dr-arruda-trois-chefs-daccusation-deposes-contre-le-drummondvillois-sylvain-marcoux/?fbclid=IwAR3sAyhHIu8kVcBuESP6Cr2sNkZZX555Q1eMHGgIhiog-djJ0DecMfK78fE>

La Fédération des Canadiens-Français rappelle qu'elle préconise exclusivement des moyens légaux et légitimes en vue de gagner l'opinion publique à sa cause. Nous déconseillons toute provocation et toute action déplacée qui manquerait aux règles du civisme et de la bienséance. Notre objectif vise les progrès de notre crédibilité au sein de la population, grâce à la présentation de nos points de vue étayés, sans fards, sans faux-fuyants et sans esquives, mais toujours exprimés dans le respect des règles de la vie en société.

La Fédération des Canadiens-Français ne juge pas et ce n'est d'ailleurs pas son rôle. Mais pour ne pas être associée à des gestes allégués, la Fédération des Canadiens-Français suspend immédiatement le membre Sylvain Marcoux jusqu'à ce qu'un verdict soit rendu dans cette affaire.